



Appel à Projets 2018 pour l'Accès à EMBRC-France

EMBRC-France

Le « Centre National de Ressources Biologiques Marines » (EMBRC-France, www.embrc-france.fr) est une Infrastructure Nationale en Biologie Santé (Programme Investissements d'Avenir, 2011-2019). En intégrant les activités et expertises des Stations Biologiques Marines de Roscoff, Banyuls-sur-Mer et Villefranche-sur-Mer (UPMC et CNRS), EMBRC-France a pour objectif d'offrir et faciliter l'accès aux écosystèmes marins et à leurs ressources biologiques, ainsi qu'à un environnement technologique de haut niveau.

Demande d'accompagnement d'un projet

EMBRC-France lance son 4^{ème} Appel à Projets pour l'accès à ses services, en direction de la communauté académique scientifique, intéressée par toute question reposant aussi bien sur des approches de biologie marine nécessitant le développement de modèles en émergence et/ou l'utilisation des ressources biologiques déjà disponibles, que sur l'accès aux populations et aux écosystèmes marins pour répondre à des questions relatives à l'exploration et l'étude de la biodiversité, notamment dans les domaines de l'océanographie biologique, l'écologie et de la biologie évolutive.

EMBRC-France n'a pas pour vocation à travers cet appel à projets d'attribuer des financements de programme dans leur globalité. L'objectif de cet appel est l'accompagnement par l'infrastructure de projets, bénéficiant par ailleurs de financements nationaux, européens voire internationaux, en contribuant à leur développement par la prise en charge de l'accès aux services d'EMBRC-France ; l'infrastructure sera attentive à privilégier l'accès aux ressources biologiques plus que celui aux services technologiques. Les projets doivent permettre de :

- répondre à des questions innovantes qui nécessitent l'exploration ou l'exploitation de la biodiversité marine et de son environnement ;
- permettre de développer des technologies génériques clés sur les organismes marins (observation, culture, élevage, archivage, exploration fonctionnelle, génomique etc.) ;
- décrypter les mécanismes de fonctionnement des écosystèmes et d'évolution des espèces marines (assemblage et fonctionnement de communautés écologiques, diversification, adaptation etc.) ;
- favoriser des collaborations entre les équipes de recherche des stations marines d'EMBRC-France et d'autres laboratoires publics.

EMBRC-France prendra également en considération les projets présentés par des doctorants, ou de jeunes chercheurs dans une perspective de découverte de travaux de recherche menés au sein des stations marines.

1 - Calendrier

18 septembre 2017 : Publication de l'offre d'accompagnement

29 octobre 2017 : Date limite de soumission des dossiers

15 décembre 2017 : Annonce de la sélection des dossiers

2 - Eligibilité

Peut se porter candidat tout chercheur, ingénieur, post-doctorant ou doctorant travaillant dans une unité de recherche ou sur une plateforme technologique d'un établissement public.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1°) Etre employé d'un laboratoire de recherche français ou étranger (si engagé dans une collaboration avec une équipe française), du dépôt de la demande à la fin du projet.

2°) Utiliser dans le cadre du projet les infrastructures et les services des stations marines de Banyuls/Mer et/ou Roscoff et/ou Villefranche/Mer.

La priorité sera donnée aux projets de qualité portés par des équipes françaises. Les projets soumis lors des précédents appels justifiant une poursuite peuvent faire l'objet d'une nouvelle soumission. Les demandes de projets portés par des équipes internes à EMBRC-France seront examinées uniquement si elles font appel aux services d'un site différent du leur.

3 - Critères de sélection

- L'utilisation de ressources biologiques ou des services d'accès aux écosystèmes mis à disposition par EMBRC-France
- le degré d'innovation de la question scientifique/technologique proposée
- la qualité scientifique du projet
- l'impact pour la communauté scientifique, publique ou privée.

4 - Dépenses éligibles

- EMBRC-France prend en charge les frais de séjour hors transport, l'accès aux ressources biologiques et plateformes technologiques, la fourniture d'un laboratoire d'accueil équipé et consommables courants. Les demandes de consommables spécifiques, nécessaires à la réalisation du projet peuvent être précisées dans la demande et seront étudiées.
- **Les ressources biologiques, prestations de service et consommables** financés seront listés dans le contrat d'accueil signé par les parties avant le démarrage du projet. Toute demande complémentaire reste à la charge du demandeur et peut faire l'objet d'une facturation.

- **les frais de séjour** : hébergement et repas sont pris en charge pour une durée de 42 jours maximum par projet. Cette durée peut être partagée entre plusieurs participants et fractionnée si besoin.
- **Les frais de transport restent à la charge du demandeur**

Les projets devront être réalisés avant le 31 décembre 2018. Un rapport final sera demandé à la clôture du projet. Les porteurs s'engagent à donner un séminaire lors de leur séjour, et à citer EMBRC-France dans les publications issues des travaux ayant fait appel aux services d'EMBRC-France

5 - Composition du dossier de candidature

Pour se porter candidat, le porteur du projet doit **avant le 29 octobre 2017** :

- remplir **le formulaire de candidature EMBRC France** (*Word*) décrivant le projet - disponible sur <http://www.embrc-france.fr/fr> et le transmettre par mail à nathalie.turque@embrc-france.fr
- **renseigner la demande de services en ligne** <https://embrc-france.obs-banyuls.fr/fr/>
Si le projet nécessite l'accès à plusieurs stations. Un formulaire par station devra être rempli pour préciser les services sollicités sur chacun des sites. L'expédition de ressources biologiques via le « service à distance » peut également faire l'objet d'une demande si complémentaire d'un accès sur site.

Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais.

6 - Mode de sélection

Les dossiers sont examinés et sélectionnés par le Collège Science du Comité Stratégique d'EMBRC-France. Ce comité est composé de six scientifiques qui sont extérieurs au Centre National de Ressources Biologiques Marines. Les porteurs recevront une réponse le 15 décembre 2017.